



ABROGATION !

Tract des comités NPA de l'Eure – Novembre 2013

Le décret sur les rythmes scolaires suscite depuis sa mise en œuvre -dans 4000 communes et pour 20% des écoliers- un mécontentement massif.

L'UMP saisit l'occasion pour se montrer. Mais ce sont ces mêmes personnages qui ont applaudi sous Sarkozy à la suppression de 80 000 postes d'enseignants en cinq ans, attaqué les RASED en y supprimant 5 000 postes, en tentant de faire passer ce mauvais coup par les 2 heures d'aide « personnalisée » ! Et aujourd'hui, si l'UMP dénonce l'application du décret et non le décret lui-même, c'est parce que, comme le gouvernement Hollande-Peillon, elle y voit une manière d'enfoncer un peu plus le service public.

Dégradation des conditions de travail et d'apprentissage

Peillon met en avant l'intérêt des enfants. Mais il n'y a aucune amélioration pour les élèves, bien au contraire. Sans même parler des taux d'encadrement diminués et de la qualité dégradée...

Pour les enseignantEs, et il ne faut pas être gêné de le dénoncer, cela représente une demi-journée travaillée en plus, mais aussi l'obligation d'organiser les groupes pour les activités péri-scolaires et le lien avec les animateurs.

Remise en cause du cadre national de l'enseignement

Avec la mise en place du projet éducatif territorial (PEDT), le décret organise l'intrusion du pouvoir municipal dans les écoles. Les règles locales de gestion ne peuvent qu'aboutir à plus d'inégalités. Cette nouvelle étape de la décentralisation représente le début de la dislocation de l'Education nationale, garantie d'une égalité au moins formelle: mêmes programmes, mêmes niveaux de formation des enseignants, mêmes moyens pour les élèves.

Vers une école à plusieurs vitesses

Ce projet est destructeur pour le statut des enseignantEs. Leur rêve, ce sont des universités, des collèges et des lycées, des écoles « autonomes »,

donc à plusieurs vitesses, pour les riches et pour les pauvres. Il s'agit de réduire là comme ailleurs les dépenses d'Etat, en continuité avec l'époque Sarkozy. Pour y parvenir, il leur faudra en finir avec le statut des enseignants, comme des autres fonctionnaires.

Abrogation du décret !

Il n'y a rien à négocier, c'est l'abrogation pure et simple du décret sur les rythmes scolaires qu'il faut arracher. La mobilisation d'aujourd'hui pèsera pour que les syndicats et organisations qui persistent à croire au prétendu « dialogue social » rejoignent le mouvement pour le retrait.

Par la grève, par la mobilisation prolongée, on peut faire reculer le gouvernement, ouvrir la voie à une amélioration des conditions d'apprentissage et d'enseignement.

- rétablissement des formations de professeurs des écoles spécialisés
- rétablissement des 80 000 postes supprimés sous Sarkozy
- effectifs par classe au maximum de 20 élèves dans le primaire
- embauche et titularisation dans la fonction publique territoriale de tous les animateurs indispensables à l'organisation d'activités éducatives, artistiques ou sportives pour les enfants en dehors du temps scolaire.

Le décret sur les rythmes scolaires, c'est une démonstration de plus que ce gouvernement n'est pas le nôtre mais bien celui des actionnaires des grands groupes industriels et financiers et des plus riches.

Contre ce décret, comme contre l'avalanche de licenciements, la loi «compétitivité emploi» (ANI), la dégradation de nos retraites, il faut préparer un affrontement avec le gouvernement, pour des changements qui répondent aux besoins du plus grand nombre.

Pour prendre contact avec nous

NOM, PRENOM : _____ TEL : _____

ADRESSE : _____ E-MAIL : _____

A retourner à : Philippe THOUEMENT, conseiller municipal, 9 bis, rue du 11 novembre - 27400 Louviers

☎ 06 88 16 08 65 ✉ npa-27 hotmail.fr 🌐 Site : bulletindestrailleurs.over-blog.com 📘 Facebook : Npa-infos Fédé-eure